Agadir : Coopératives et développement social : Création de 1.376 postes d'emploi dédiés aux lauréats de diverses options

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-07-2008 01:23:41

Nizar Baraka, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Affaires économiques et générales, a présidé samedi 5 juillet à Agadir, la journée mondiale des coopératives.

La cérémonie de célébration de cette journée a été organisée conjointement par l'office de développement et de coopération et le mouvement coopératif marocain, sous le signe «la relève du défi des changements climatiques à travers les coopératives». Les coopératives marocaines, a-t-on avancé, sont, pour leur part, appelées à relever ce défi, surtout en ce qui concerne le développement quantitatif et qualitatif du produit agricole et alimentaire, afin de pouvoir faire face aux mutations enregistrées, dernièrement, au niveau de l'offre et la demande en matière de produits alimentaires, en tenant en considération le côté environnemental lié essentiellement à l'eau et à son exploitation, en veillant, surtout, sur le maintien de l'équilibre des systèmes environnementaux.

La région Souss Massa Drâa est considérée comme étant un modèle en terme des impératifs engendrés par les changements climatiques, la raréfication des ressources hydriques, en l'occurrence, la désertification et le déséquilibre des systèmes environnementaux. Elle représente aussi un modèle en matière de participation des coopératives, agricoles et forestières en particulier, dans la création visant la relève de ce défi. Le nombre de coopératives autorisées jusqu'à la fin du mois de juin 2008 a atteint, selon la base de données de l'office de développement de coopération, les 5749 coopératives et unions accueillant près de 335.153 coopérants et coopérantes. Les coopératives agricoles et forestières en représentent la majorité et ont atteint, en l'occurrence, le nombre de 3774.

Ces coopératives ont contribué, a-t-on déclaré, à la création de près de 22.481 postes d'emploi, dont 10.000 emplois saisonniers occupant, ainsi, la grande part du marché de plusieurs produits, à savoir les produits laitiers, les céréales, les huiles d'olive et d'argan, avec un taux d'investissement estimé à 602.7846.508 DH La majorité de ces coopératives participe dans la promotion et le développement de l'agriculture, la préservation du domaine forestier et son renouvellement et l'optimisation des outils et des méthodes de pêche artisanale et littorale. Comme elles participent dans le développement de son environnement et dans la procuration des services fondamentaux aux habitants.

Ce qui en fait un acteur essentiel dans le développement humain et durable, au niveau du monde rural en particulier, au sein duquel la coopérative constitue le cadre entrepreneurial le plus performant et le plus convenable à l'organisation et au développement des activités agricoles et forestières. Il faut le souligner, les coopératives participent aussi, et d'une manière concrète, dans l'intégration de la femme et son émancipation à travers l'emploi et l'auto-emploi, via la création des coopératives féminines. Elles constituent aussi un cadre d'intégration, dans tous les secteurs au niveau du monde rural et urbain, des titulaires de diplômes dans diverses options. Elles ont atteint au terme de l'année 2007 le nombre de 141 coopératives et ont contribué à la création de 1376 postes d'emploi dédiés aux lauréats de diverses options.

Rachid Filali, wali de la région SMD, au cours de son allocution prononcée à l'occasion, a préconisé le recours à la révision des textes de loi relatifs à son organisation afin de garantir sa convenance aux mutations économiques et sociales que connaît le pays. Il a aussi insisté sur l'évaluation et l'analyse objectives au terme de la participation de ce secteur dans le développement économique et social. Outre la mise en oeuvre immédiate des plans régionaux de l'économie sociale, le développement des ressources humaines et financières des coopératives à travers le recyclage et la formation continue et la création de nouveaux horizons visant essentiellement la conclusion des conventions et partenariats avec le secteur coopératif et l'ouverture de nouveaux secteurs sur le mouvement coopératif.

Hommage à la COPAG

Deux faits marquants ont distingué cette rencontre d'aspect cérémonial. Il s'agit, bien entendu, de l'hommage rendu à la COPAG, en la personne du président de son conseil administratif Moulay Mohamed Loultiti, à titre de reconnaissance des missions qu'elle ne cesse de remplir et dans les volets économique et social. Il s'agit aussi de la signature de la convention de partenariat entre le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques et générales et la région SMD, autour de la mise en oeuvre du plan régional de développement social.

Abdelfattah Aberbri
LE MATIN